CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

58e réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 26 au 30 octobre 2020

**SC58 Doc.16**

**Plan de travail du Secrétariat pour 2020**

**Actions requises :**

Le Comité permanent est invité à prendre note de la version intégrée du Plan de travail annuel du Secrétariat pour 2020 en tant que partie du Plan pour la période triennale 2019 – 2021 approuvé dans la Décision SC57-21 (Annexe 1).

1. Ce document présente la proposition de Plan annuel (PA) pour 2020 en tant que partie intégrante du Plan pour la période triennale (PT) 2019-2021 approuvé dans la Décision SC57-21. Le Plan annuel figure à l’Annexe 1. Il s’agit de la poursuite des efforts déployés par le Secrétariat pour rationaliser et intégrer les plans de travail triennal et annuel, ainsi que le Plan d’action de la CESP dans un cadre unique, tel qu’approuvé par le Comité permanent dans la Décision SC53-07. Ce plan a été élaboré sur la base de la structure révisée proposée par le Secrétariat et approuvée par le Comité permanent dans la Décision SC54-10. Il s’appuie également sur le mandat du Secrétariat et les demandes spécifiques qui lui sont faites par les Parties contractantes par l’intermédiaire des résolutions de la COP et des décisions du Comité permanent.

2. Le Plan annuel/Plan triennal présenté en annexe est structuré autour des sept fonctions centrales du Secrétariat, et il précise les responsabilités d’obtention de résultats et l’impact escompté. Les fonctions dans lesquelles les travaux du Secrétariat sont regroupés sont les suivantes :

1. Services aux organes directeur et subsidiaire et aux conférences ;

2. Administration, ressources humaines et financières ;

3. Appui à l’application ;

4.  Services scientifiques et techniques ;

5. Représentations, politiques, engagement et coopération internationale ;

6. Mobilisation des ressources ; et

7. Information et engagement stratégique.

Ce cadre fournit un mécanisme permettant de suivre les fonctions et les engagements centraux du Secrétariat et d’assurer le traitement des demandes reçues des Parties contractantes.

3. L’Annexe 1 est le fruit d’un processus participatif qui a réuni tous les membres du personnel du Secrétariat, du 22 au 24 janvier 2020. Ce processus répond à l’engagement du Secrétariat à procéder à un examen interne planifié de fin d’année permettant d’évaluer ses travaux d’application du Plan annuel 2019, de relever les lacunes dans la mise en œuvre et de tirer des enseignements susceptibles d’aider à améliorer son travail pour l’année suivante. Il comporte également un examen complet des décisions de la 57e Réunion du Comité permanent pour assurer leur intégration dans le plan de travail. Il a également examiné comment, en adoptant une structure Plan annuel/Plan triennal basée sur les fonctions, le Secrétariat a renforcé la collaboration entre ses domaines de travail pour obtenir des résultats spécifiques, tout en précisant les chefs de file, les résultats attendus et les responsabilités pour chaque activité. Les plans annuels de performance du personnel pour 2020 ont été alignés sur le Plan annuel pour 2020.

4. L’examen des progrès accomplis a mis en évidence un niveau élevé de mise en œuvre et une identification claire des priorités à renforcer dans le cadre du Plan annuel pour 2020. Un consensus s’est dégagé sur le fait que l’appropriation et l’utilisation du Plan annuel/Plan triennal ont augmenté en fonction de l’amélioration de sa clarté et de son utilité. Bien que certaines difficultés persistent, le niveau d’appropriation et de compréhension collective des enjeux est nettement plus élevé.

5. Le Plan annuel pour 2020, en tant que partie du Plan pour la période triennale 2019 - 2021 reflètent la demande formulée dans la Résolution XIII.7 *Renforcer la visibilité de la Convention et les synergies avec d’autres accords multilatéraux sur l’environnement et institutions internationales* dans le but d’encourager et de renforcer les compétences intersectorielles au sein de l’équipe du Secrétariat. Il s’agit de maximiser l’utilisation des ressources existantes et d’éviter la redondance des efforts, d’encourager une approche à l’échelle du Secrétariat pour fournir un appui équitable et constant aux efforts d’application de la Convention déployés par les Parties contractantes, et de faire progresser les synergies et contributions entre les Accords multilatéraux sur l’environnement (AME) et le Programme de développement durable à l’horizon 2030.

**Annexe 1**

**Plan annuel du Secrétariat pour 2020 et Plan pour la période triennale 2019-2021**

\* SG = Secrétaire générale ; SGA = Secrétaire général adjoint ; DSP = Directeur, Science et Politiques ; CRP = Conseillers régionaux principaux ; Comms = Équipe de communication ; RF = Responsable des finances ; RMR = Responsable de la mobilisation des ressources ; BPRH = Business partner, ressources humaines ; ERA = Équipe responsable de l’administration. Seuls les cadres sont mentionnés mais tout le personnel contribuera aux résultats spécifiques. NA = non administratif ; SRD = sous réserve des ressources disponibles

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **1. SERVICES AUX ORGANES DIRECTEUR ET SUBSIDIAIRE ET AUX CONFÉRENCES** | **BUT** :  Le Secrétariat veille à l’exécution efficace des processus de prise de décisions et de responsabilisation pour soutenir les Parties contractantes (PC). |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **1.1 Réunions des organes directeur et subsidiaire organisées et facilitées, y compris logistique, documentation, établissement de rapports, appui aux conférences, et appui et conseils au président et autres membres. Activités des organes soutenues (y compris COP, CP, GEST, pré-COP, Groupes de travail).**  [Article 8 a.](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf) de la Convention ; Règlement intérieur, notamment Articles 26 et 27 ; et Résolutions [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf), [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf), [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf), [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf), [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf), [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf). | Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile :   * 57-61e Réunions du CP * 22-24e réunions du GEST * Groupes de travail si nécessaire   Organes directeur et subsidiaire établis, et soutien apporté à leur fonctionnement. | Organiser et faciliter :   * 22e réunion du GEST * 57e Réunion du CP * Comité exécutif * Groupes de travail, y compris : Gestion, Plan stratégique, Statut d’observateur, Efficacité, Initiatives régionales, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | Organiser et faciliter :   * 23e réunion du GEST * 58e Réunion du CP * Comité exécutif * Groupes de travail, y compris : Gestion, Plan stratégique, Statut d’observateur, Efficacité, Initiatives régionales, Groupe de surveillance des activités de CESP, Sous-groupe sur les finances, Sous-groupe sur la COP14. | * Organisation de réunions selon des exigences spécifiques et en temps utile. * Enquêtes de satisfaction et réactions des participants intégrées aux futures réunions. | SGA | Administratif |
| Analyser les implications des réunions conjointes du CP et du GEST (Résolution [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf)). | Organiser une séance spéciale pour le la 58e Réunion du Comité permanent avec la participation du GEST sur les inventaires (Décisions SC57-25, SC57-54). | Séance organisée | DSP | Administratif |
| Organiser une réunion préparatoire pour les nouveaux membres du CP ([XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)). | Pas d’action jusqu’à 2021 |  | CRP Amériques | Administratif |
| Établir la composition du GEST ([XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf)). | Réalisée | Groupe soutenu et décisions suivies | DSP | Administratif |
| Mener à bien le processus de nomination pour le Groupe de surveillance des activités de CESP ([XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_e.pdf)) d’ici à la 57e Réunion du CP, et appuyer son fonctionnement. | Réalisée | Groupe soutenu et décisions suivies | SGA | Administratif |
| Appuyer la création d’un Groupe de travail sur les IRR à la 57e Réunion du CP ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf)). | Poursuivre le soutien au Groupe (voir ci-dessous) | Groupe soutenu et décisions suivies | CRP Asie /Europe | Administratif |
| Encourager l’égalité entre les sexes aux réunions de la Convention et renforcer les capacités des délégués ([XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 16). | Continuer à encourager les PC à prendre en compte l’égalité entre les sexes à tous les événements et inclure la mesure de l’égalité entre les sexes dans les rapports du Secrétariat. | Égalité entre les sexes encouragée dans les invitations aux réunions de la Convention. | SGA | Non administratif (assuré) |
| Élaborer des orientations pour les PC sur l’intégration de la question de l’égalité entre les sexes et assurer le renforcement des capacités des délégués à la 58e Réunion du CP en matière d’égalité entre les sexes. | Orientations élaborées et nombre de délégués ayant reçu une formation (séance à la SC58). | CRP Asie /DSP | Administratif |
| Rapport à la 58e Réunion du CP sur l’égalité entre les sexes. | Rapport au CP sur les changements relatifs à l’égalité entre les sexes entre les 57e et 58e Réunions du CP. |  |  |
| **1.2 Appui fourni aux Parties contractantes (PC) pour les aider à suivre la mise en œuvre de leur Plan stratégique (PS) à travers leurs Rapports nationaux et à examiner les PS.** Résolutions [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf), [XIII.13](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.13_peatland_restoration_f.pdf), [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) | Les PC ont soumis leur rapport national.  Rapport sur l’application mondiale de la Convention présenté à la COP14. | Préparer une proposition pour la 57e Réunion du CP sur la présentation révisée des rapports nationaux, en tenant compte des décisions sur les tourbières et sur l’égalité entre les sexes ([XIII.13](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.13_peatland_restoration_f.pdf) par. 22, [XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 22). | Fournir un appui aux PC pour la préparation des Rapports nationaux pour la COP14. | Orientation, formation et webinaires fournis.  Sensibilisation renforcée aux outils et aux contenus des Rapports nationaux. | Tous les CRP | Administratif |
| Révision proposée du Plan stratégique préparée. | Aider le Groupe de travail sur le plan stratégique à entreprendre la révision du Plan stratégique, conformément au processus décrit dans la Résolution [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf). | Présenter le projet de révision à la 58e Réunion du CP. Achever la révision finale pour la 59e Réunion du CP et la présentation à la COP14. | Poursuite du processus conformément à la Résolution [XIII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.5_sp4_review_f.pdf). | CRP Europe | Administratif |
| **1.3 Engagement renforcé avec les PC.** | Engagement renforcé avec les PC dans les capitales et les missions à Genève. | Améliorer les relations avec les missions des PC à Genève. | Organiser une réunion d’information des missions basées à Genève avant la 58e Réunion du CP. | Organisation de la réunion d’information à Genève. | SG/SGA | Administratif |
| Élaborer et mettre en œuvre un plan visant à renforcer les contacts et le dialogue avec les missions basées à Genève  . | Nombre de réunions avec les missions basées à Genève. | CRP | Administratif |
| Améliorer les relations avec les AA/CN dans les capitales. | Maintenir les relations avec les AA/CN dans les capitales. | Réunions avec les AA/CN dans les capitales (compris dans le cadre des visites de pays ou des visites régionales de Ramsar). | ERA | Administratif |
| **1.4 Améliorer l’efficacité des processus opérationnels des organes directeur et subsidiaire de la Convention.**  Résolutions [XIII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.3_governance_f.pdf), [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf), [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) et Décision [SC55-12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55_report_f.pdf). | Proposition d’examiner toutes les résolutions et décisions précédentes (validité, applicabilité, cohérence, contradictions, etc.) élaborée, avec des recommandations aux 57e et 58e Réunions du CP, et processus soutenu. | Préparer une proposition pour la 57e Réunion du CP visant à examiner toutes les résolutions et décisions précédentes, et suivi de sa décision ([XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)). | Le processus se poursuit conformément aux instructions de la Décision SC57-19, des décisions de la 58e Réunion du CP et de la Résolution XIII.4 | Exercice de catégorisation et de regroupement pilote des résolutions relatives aux inventaires achevé. Suivi tel que défini par la 58e Réunion du Comité permanent. | SGA | Administratif |
| Examiner les résolutions et décisions sur les IRR pour étude par le Groupe de travail sur les IRR et faire une présentation à la 58e Réunion du Comité permanent (XIII.9 para 30). | Mettre à jour l’analyse juridique des IRR, soutenir le Groupe de travail sur les IRR et faire rapport à la 58e Réunion du Comité permanent. | Demande examinée à la lumière de la proposition de révision de toutes les résolutions (résolution XIII.4) et décisions (SC57 et SC58) antérieures. | SGA /Conseiller juridique | Administratif |
| Examen du Règlement intérieur mené à bien, y compris recommandations aux 57e et 58e Réunions du CP. | Élaborer une proposition d’examen du Règlement intérieur ([XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf)) qui sera soumis à la 57e Réunion du CP pour décision et suivi. | Réviser le Règlement intérieur pour la 58e Réunion du CP avec les contributions reçues des Parties. | Règlement intérieur révisé soumis à la 58e Réunion du CP pour de nouvelles orientations. | SGA /Conseiller juridique | Administratif |
| Suivre des décisions de la 58e Réunion du CP en matière de préparation de la COP14. | Décisions de la 58e Réunion du CP  intégrées à la préparation de la COP14. |  | Administratif |
| Proposition préparée avec des options sur le statut d’observateur auprès de l’AGNU et pour la participation du Secrétariat aux manifestations pertinentes organisées par système des Nations Unies. | Préparer des options relatives au statut d’Observateur auprès de l’AGNU pour la 57e Réunion du CP avec les PC intéressées (Décision [SC55-12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55_report_f.pdf)). | Soutenir le Groupe de travail sur le statut d’observateur et soumettre un rapport à la 58e Réunion du CP. | Groupe de travail soutenu.  Rapport soumis à la 58e Réunion du CP. | SG | Administratif |
| Faire appel à un consultant pour l’analyse juridique des options. | Analyse juridique fournie au Groupe de travail. | SG | Administratif |
| Suppression de certains groupes de travail appuyée. | Demander des rapports aux présidents des organes subsidiaires supprimés par la COP ([XIII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.3_governance_f.pdf)) à fournir à la 57e Réunion du CP. | Activité réalisée. |  | SG | Administratif |
| Nouvelles Parties contractantes à la Convention. | Encourager l’adhésion par le biais des PC, des OIP et d’autres partenaires. (Résolution [VI.16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_vi.16f.pdf) et [4.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_4.05f.pdf)). | Poursuivre l’activité. | Nouveaux candidats à l’adhésion soutenus. | ERA | Administratif |
| Appui fourni pour mettre en œuvre la stratégie linguistique. | Aider les PC intéressées à mettre en œuvre la stratégie linguistique de la Résolution [XIII.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.6_language_f.pdf) et à mobiliser des ressources à cet effet. | Poursuivre le soutien à la stratégie linguistique de la Résolution XIII.6. | Progrès par rapport à la stratégie linguistique. | SGA | Non administratif |
| Publier d’autres traductions de la Convention par les Parties sur le site web en tant que documents qui ne sont pas dans les langues officielles de la Convention. | Publication sur le site web de documents fournis par les PC dans des langues autres que les langues officielles de la Convention. | SGA | Non administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **2. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES** | **BUT** :  Le Secrétariat veille à la gestion efficace et responsable des ressources, conformément aux politiques et procédures de l’UICN. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe/Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **2.1 Gestion assurée des Ressources humaines du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l’UICN, y compris : soutien à la structure organisationnelle/recrutement ; fournir des conseils en RH ; soutenir la gestion des performances ; soutenir le personnel dans son travail ; garantir la mobilisation du personnel.** | Conformité avec la politique et les normes de l’UICN en matière de RH.  Prestation continue des services de RH. | Gestion opportune et efficace des ressources humaines. | Poursuivre l’activité. | Gestion des ressources humaines en conformité avec les politiques, procédures et normes de l’UICN en matière de RH. | RH/ERA | Administratif |
| Mise en œuvre de la politique de compensation et du cadre de compétences de l’UICN. | Mettre en œuvre le cadre de compétences en attendant l’achèvement du cadre de l’UICN. | Cadre mis en œuvre (si applicable). | RH/SG | Administratif |
| Analyse de la pertinence pour Ramsar des nouvelles initiatives de l’UICN relatives aux RH, et de leur coût. | Poursuivre l’activité. | Nouvelles initiatives pertinentes relatives aux RH identifiées et mises en place dans les limites des coûts. | RH/SG | Administratif |
| Ressources humaines du Secrétariat mises en valeur. | Organisation et prestation d’une formation, conformément à l’évaluation des besoins de 2017. | Mettre à jour l’évaluation des besoins de formation. | Évaluation des besoins de formation mise à jour, et plan des ressources humaines du Secrétariat élaboré et mis en œuvre. | RH/SG | Administratif |
| Prestation d’une formation concernant l’égalité entre les sexes ([XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf), par. 17). | Réalisée. |  | RH | Non administratif |
| Résultats du sondage sur la mobilisation du personnel. | Concevoir un sondage sur la mobilisation du personnel en 2019. | Concevoir et effectuer un sondage sur la mobilisation du personnel. | Sondage sur la mobilisation du personnel effectué et résultats examinés par l’ERA et le personnel du Secrétariat. | RH/SG | Administratif |
| **2.2 Gestion financière et des achats efficace et efficiente du Secrétariat, conformément aux politiques et normes de l’UICN, y compris : gestion des ressources financières comprenant la préparation et le suivi des budgets annuels, audit, contributions annuelles, gestion des fonds non administratifs et rapports, gestion des voyages et des contrats, gestion des accords de services avec l’UICN.**  Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf), [SC53-33](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc53_decisions_f.pdf) et SC55 Doc.8.2. | Conformité aux normes financières de l’UICN. | Gestion opportune et efficace du budget administratif et non administratif. | Poursuivre l’activité. | Gestion du budget administratif et non administratif en conformité avec les normes de l’UICN. | RF/ERA | Administratif |
| Comptes vérifiés et suivi approprié de la lettre à l’administration. | Préparation des documents financiers pour la 57e Réunion du CP. | Préparation des documents financiers pour la 58e Réunion du CP. | Comptes vérifiés pour 2019  et rapport du Secrétariat sur la gestion financière présenté à la 58e Réunion du CP.  Présentation du budget 2020 à la 58e Réunion du CP. | RF/SG | Administratif |
| Réponse aux demandes spécifiques du CP et de la COP. | Mise en œuvre des recommandations de l’examen des finances non administratives (y compris contrôles internes) ([SC55 Doc.8.2), demandé dans le document [SC53-33](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc53_decisions_f.pdf).](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc55-8.2_iucn_non-core_review_f.pdf) | Poursuivre l’activité. | Présentation à la 58e Réunion du CP. | RF/SG | Administratif |
| Versement aux IRR du solde disponible du fonds africain de contributions volontaires, conformément à la Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf). | Fournir aux représentants régionaux africains les propositions d’IRR en Afrique reçues pour une décision relative au versement du fonds africain de contributions volontaires en 2020. | Mise en œuvre de la décision prise par les représentants régionaux africains sur le versement du fonds. | RF/CRP Afrique | Administratif |
| Suivi des arriérés de contributions des PC ([XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | Poursuivre l’activité.  Soumettre à la 58e Réunion du CP une proposition d’approbation de groupe relative à l’audit des arriérés de contributions. | Rapport à la 58e Réunion du CP sur la situation et les mesures de suivi, y compris l’approbation de groupe. | RF/ERA | Administratif |
| **2.3 Des systèmes de gestion de l’information et des nouvelles technologies tenus à jour afin d’aider le Secrétariat à appuyer les PC.**  Résolutions [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et [XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf). | Changer les solutions technologiques accroît l’efficacité et l’efficience du Secrétariat et de son soutien aux PC. | Transfert du site web de la Convention vers un nouvel hébergeur. | Optimiser la nouvelle infrastructure et envisager d’autres améliorations. | Rapidité et fiabilité du site web de la Convention  . | SGA | Administratif |
| Ajout de fonctionnalités à la plateforme GRC (gestion des contacts) existante, selon les besoins. | Envisager de poursuivre l’amélioration de la plateforme et des fonctionnalités. | Paramètres de mesure de la GRC. | DSP | Administratif |
| Utilisation de nouvelles solutions technologiques permettant au Secrétariat de soutenir les PC efficacement et effectivement ([XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | Maintenir activement le SISR et envisager d’autres améliorations.  Améliorer les solutions technologiques actuelles et en déployer de nouvelles pour les fonctions centrales du Secrétariat, telles que renforcement des capacités, la fourniture d’orientations techniques la et diffusion de matériel ([XIII.4](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.4_sc_roles_f.pdf) par. 29 et 30). | SISR opérationnel et amélioré comme demandé.  Le Secrétariat améliore les processus en utilisant efficacement les nouvelles technologies disponibles.  Les Parties bénéficient des systèmes mis en place, tels que l’inscription aux événements, les lettres d’information ou les réunions en ligne. | DSP/RMR | Administratif |
| **2.4 Processus et systèmes adaptés au but visé et soutenant les travaux du Secrétariat et des PC élaborés et mis à jour.**  Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et rapport SC54. | Les processus et systèmes du Secrétariat répondent aux besoins de transparence et de responsabilisation. | Maintien de la transparence et de la responsabilisation de l’administration et de la gestion du Secrétariat. | Poursuivre l’activité. | Publication en temps voulu de documents et rapports pertinents sur le site web de Ramsar ([XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)). | SG/ERA | Administratif |
| Élaboration et mise en place des procédures de fonctionnement normalisées (PFN). | Mise en place de PFN pour normaliser et améliorer l’efficacité du travail du Secrétariat et son engagement auprès des avec les CP, tout en renforçant la mémoire institutionnelle. | Poursuivre l’activité. | PFN en place pour les fonctions centrales du Secrétariat (Rapport [SC54 Annexe 2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54_report_decisions_f.pdf)). | SGA/ERA | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **3. APPUI À LA MISE EN ŒUVRE** | **BUT** :  Le Secrétariat soutient les PC, directement et par son influence, par l’intermédiaire et avec d’autres, pour appliquer la Convention conformément aux instructions de la COP. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe/Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **3.1 Liste des zones humides d’importance internationale :**  **Les PC bénéficient d’un appui pour l’inscription et la mise à jour de l’information sur les sites Ramsar et pour répondre aux changements des caractéristiques écologiques des sites.**  **Tenir à jour la Liste des sites Ramsar d’importance internationale et informer les PC de son évolution et de tout changement.**  Convention de Ramsar,  [Article 8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf) | Rapports à la COP14 et au CP (chaque année). | Gérer le SISR et mettre à jour les informations sur les sites Ramsar. | Poursuivre l’activité.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | SISR géré et informations mises à jour.  Processus internes simplifiés pour une plus grande efficacité. | CRP Europe /SGA/DSP | Administratif |
| Fournir un soutien et des avis aux PC sur la façon d’inscrire les sites Ramsar et de mettre à jour les informations les concernant. | Poursuivre l’activité.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | Réponse rapide aux demandes. |  |  |
| Conseils et soutien aux PC sur les cas relevant de l’Article 3.2, du Registre de Montreux, la priorité étant accordée aux sites les plus anciens ([XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 18, [XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 19). | Poursuivre l’activité.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | Tous les cas pertinents sont traités.  L’amélioration des processus conduit à une plus grande efficacité. | CRP Europe | Administratif |
| Établir une procédure du Secrétariat sur la manière de traiter les rapports reçus relevant de l’[Art. 3.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/current_convention_text_f.pdf) et de progresser à cet égard. | Poursuivre l’activité. | Procédure fondée sur l’Art. 3.2 rationalisée et traduite en PFN. | SGA | Administratif |
| Organiser des missions consultatives Ramsar (MCR) sur demande, et recueillir des fonds si nécessaire ([XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 17), la priorité étant accordée aux sites connaissant des problèmes similaires à ceux d’autres sites ([XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 11). | Poursuivre l’activité.  Envisager d’améliorer encore les processus internes dans un souci d’efficacité. | MCR préparées, fonds recueillis, MCR et suivi mis en œuvre.  Procédure MCR produite en interne et traduite en PFN. | SGA | Non administratif |
| Préparer des orientations opérationnelles pour les MCR avec le GEST, à soumettre à la 57e Réunion du CP ([XIII.11](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.11_ramsar_advisory_missions_f.pdf) par. 15, 19 et Annexe 1). | Activité réalisée. |  | CRP Europe/DSP | Administratif |
| Préparer le rapport annuel sur l’état la Liste des sites Ramsar pour la 57e Réunion du CP. | Préparer le rapport annuel sur l’état de la Liste des sites Ramsar pour la 58e Réunion du CP. | Document soumis à la 58e Réunion du CP. | CRP Europe | Administratif |
| Mettre à jour le cadre stratégique pour l’inscription de zones humides afin d’y inclure des orientations concernant les tourbières ([XIII.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.12_identifying_peatlands_ramsar_sites_f.pdf) par. 13). | Activité réalisée. | Résolution [XI.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res08-f.pdf) Annexe 2 mise à jour et publiée sur le site web. | SGA/SG | Administratif |
| Élaborer des protocoles de transfert direct des données d’une base de données à l’autre ([XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 25). | Pas d’activité supplémentaire selon l’intervention de la présidence du GEST à la 57e Réunion du CP. | . | CRP Europe | Administratif |
| **3.2 Conseils techniques fournis de manière efficace, efficiente et coordonnée, conformément aux priorités établies par la COP, afin d’aider les PC à mettre en œuvre la Convention.**  Inventaires, Résolutions [X.15](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/res/key_res_x_15_f.pdf), [VIII.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_viii_06_f.pdf), [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) | Les PC (CN/AA et Comités nationaux s’il y a lieu) ont établi des inventaires des zones humides nationales.  Les PC utilisent toutes les zones humides de façon rationnelle. | Collaborer avec les PC pour les aider à parachever les inventaires nationaux des zones humides et de l’étendue des zones humides pour rendre compte de l’Indicateur 6.6.1. des ODD ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 40), y compris les inventaires des zones humides de carbone bleu ([XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf)) et des zones humides arctiques/subarctiques ([XIII.23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.23_arctic_subarctic_wetlands_f.pdf)), et l’observation terrestre pour les inventaires et le suivi des changements, et contacter les partenaires techniques pertinents ([XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 23). | Poursuivre l’activité. | Un soutien est fourni aux PC pour leur permettre de parachever les inventaires des zones humides et la mesure de l’étendue des zones humides. | CRP Amériques /DSP | Administratif/Non administratif |
| Élaboration et lancement d’une proposition de boîte à outils, formation et collecte de fonds. | Proposition de boîte à outils, formation et collecte de fonds mise en œuvre. |  |  |
| Rapport sur l’état d’avancement de l’indicateur 6.6.1 soumis au DESA  . | Rapport sur l’état d’avancement de l’indicateur 6.6.1 soumis au DESA (basé sur les rapports nationaux à la COP13). |  |  |
| Les PC invitées à inclure dans leur Rapport national pour la COP14 les progrès accomplis par rapport à l’Action mondiale pour les tourbières (par. 22), l’information ventilée par sexe ([XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 22), et l’agriculture ([XIII.19](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.19_agriculture_f.pdf) par. 27). | Adapter le modèle de présentation des rapports nationaux pour la COP14 à proposer à la 57e Réunion du CP. | Activité réalisée. |  | CRP Amériques /ERA | Administratif/Non administratif |
| Les PC intéressées ont fait l’objet d’une enquête et leurs capacités ont été renforcées pour traiter et collaborer avec les réseaux existants pour le carbone bleu ([XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13). | Enquêter auprès des PC intéressées et faciliter le renforcement de leurs capacités liées aux écosystèmes de carbone bleu, y compris la communication et le partage d’informations. | Sous réserve de ressources disponibles. Déterminer comment le consultant financé par le GEST sur le carbone bleu peut soutenir cette tâche.  Poursuivre l’activité, car aucun calendrier n’est prévu par le point XIII.14. | Engagement auprès du GIECC maintenu et soutien fourni.  Rapport et note d’orientation du consultant du GEST. | DSP | Sous réserve des ressources disponibles |
| Perspective d’égalité entre les sexes inscrite dans le Plan stratégique et le Programme de CESP ([XIII.18](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.18_gender_f.pdf) par. 14). | Sur la base des orientations formulées par le GEST, aider les Parties à inscrire l’égalité entre les sexes dans le Plan stratégique et le Programme de CESP. | Élaborer des orientations et organiser des sessions de formation pour les PC afin d’intégrer l’égalité entre les sexes. | Orientations et matériel de renforcement des capacités élaborés, et formations dispensées par le Secrétariat. | CRP Asie/DSP | Non administratif |
| Procédure d’attribution du Label Villes des zones humides soutenue, et nouvelles candidatures soumises à la COP14 et acceptées. | Préparer un document sur le Label Villes des zones humides afin d’obtenir des orientations de la part de la 57e Réunion du CP ([XII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res10_wetland_cities_f_0.pdf)) pour les activités à venir.  Suivre les orientations fournies par les Décisions SC57-24 et SC57-31 | Recevoir, valider et transmettre les candidatures au CCI. | Transmission des nominations au CCI. | SGA | Administratif |
| Les projets pour les zones humides gérés par le Secrétariat ont largement soutenu les PC et leurs activités de mise en œuvre. | Gestion de projets et de programmes comprenant : Fonds de la subvention suisse pour l’Afrique, Wetlands for the Future, Nagao, Cariwet et autres. | Poursuivre l’activité.  Envisager d’améliorer encore les processus internes de gestion des subventions dans un souci d’efficacité. | Projets mis en œuvre et gérés conformément aux exigences des bailleurs de fonds. | CRP | Non administratif |
| Préparer la procédure visant à mettre fin au programme du Fonds de petites subventions lorsque ses ressources actuellement disponibles seront épuisées ([XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf)) et soutenir les projets identifiés dans la Décision SC57-51. | Poursuivre l’activité.  Recevoir les rapports de la première année et, sur la base de ceux-ci, verser la dernière tranche de financement. Préparer le rapport final pour la 59e Réunion du CP. | Rapports de la première année reçus.  Fonds finaux versés dans l’attente d’un avancement adéquat du projet. | SGA/CRP | Non administratif |
| **3.3 Coopération internationale :**  **Le Secrétariat a aidé les PC à mettre en œuvre les IRR, les projets et programmes régionaux ainsi que la gestion des sites transfrontaliers ; appel à propositions pour de nouvelles IRR lancé avant la COP14.**  Résolutions [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) et [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf). | CP informées annuellement sur le statut des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur le statut des IRR. | Préparer la mise à jour annuelle sur le statut des IRR. | Rapport soumis à la 58e Réunion du CP et approuvé. | CRP Asie /Europe | Administratif |
| Soutien aux IRR pour élaborer et mettre en œuvre leurs plans de travail ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 21). | Procurer des conseils aux IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Procurer des conseils aux IRR pour améliorer leurs capacités et leur efficacité. | Les IRR fonctionnement conformément à la Résolution [XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 8. | CRP | Administratif |
| Soutenir les collectes de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives comme demandé ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4). | Soutenir les collectes de fonds pour les projets des IRR et gérer les ressources non administratives comme demandé ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 17- à la lumière de [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) Annexe 4). | Fonds recueillis avec l’assistance du Secrétariat. | RMR/CRP | Administratif |
| Promouvoir la sensibilisation au rôle et aux réalisations des IRR ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 20, 22). | Mener cette activité en révisant le modèle de rapport IRR pour les rapports 2020. | Page du site web de la Convention sur les IRR mise à jour. | DSG/CRP | Administratif |
| Appel à propositions pour de nouvelles IRR lancé avant la COP14 ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 13).  Brève évaluation du fonctionnement et des  réalisations des IRR préparée pour la COP14 ([XIII.9](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.9_rris_f.pdf) par. 28). | [Activités pour 2020/21] | Ouvrir l’appel à propositions pour de nouvelles IRR devant être approuvées par la 59e Réunion du CP (XIII.9, paragraphe 13). | Modèle préparé pour la 58e Réunion du CP. | CRP Asie | Administratif |
| [Activités pour 2020/21] | Réviser le modèle de rapport IRR pour les rapports 2020 sur la base de la Décision SC57.11. | Propositions compilées pour être présentées à la 59e Réunion du CP. |  |  |
| **3.4 Le Secrétariat a apporté une contribution efficace pour améliorer les capacités des PC de mettre en œuvre la Convention, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et aux possibilités d’apprentissage sud-sud.**  [Objectif 19 du PS](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/4th_strategic_plan_2016_2024_f.pdf), [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) par. 18, [XIII.10](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.10_ramsar_list_f.pdf) par. 23, [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13 et [XIII.15](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.15_cultural_values_f.pdf) par. 22. | Renforcement des capacités des PC, la priorité étant accordée aux pays les moins développés et au soutien à la coopération sud-sud. | Élaborer un plan de renforcement des capacités fondé sur l’évaluation des besoins et traitant les domaines prioritaires, conformément aux résolutions de la COP13. | Élaborer et commencer la mise en œuvre d’un plan de renforcement des capacités basé sur l’évaluation des besoins et portant sur les domaines prioritaires, comme le demandent les résolutions de la COP13. | Évaluation des besoins menée à bien.  Plan de renforcement des capacités élaboré en fonction des besoins et en partenariat avec les organisations pertinentes ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41, 42). | DSP | Administratif |
| Capacités des Correspondants nationaux renforcées par une formation régionale ([XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) par. 18).  Capacités des PC renforcées pour qu’elles puissent appliquer des politiques en faveur des écosystèmes de carbone bleu ([XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 13). |  | Rechercher les moyens de renforcer les capacités au-delà des réunions en face à face. |  | DSP/ERA | Sous réserve des ressources disponibles |
| Sous réserve de la disponibilité des ressources et en lien avec le GEST. |  | DSP/ERA | Sous réserve des ressources disponibles |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **4. SERVICES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES** | **BUT** :  Le Secrétariat aide les PC à obtenir des orientations scientifiques et techniques du GEST et d’autres organes scientifiques. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **4.1 : Le Secrétariat aide le GEST à mener à bien son plan de travail triennal :**   * **faciliter la préparation et la production des résultats prioritaires au titre des tâches hautement prioritaires selon le plan de travail ; et,** * **veiller à ce que les produits du GEST soient pertinents, adaptés et communiqués aux publics ciblés.**   Résolutions [XII.5](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/cop12_res05_new_strp_f_0.pdf), [XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf) | Adoption et mise en œuvre du plan de travail du GEST 2019-2021. | Aider le GEST à élaborer son plan de travail 2019-2021 (à sa 22e Réunion) en vue de la 57e Réunion du CP, y compris mandat dans différentes résolutions de la COP13. | Activité réalisée. | Plan de travail présenté à la 57e Réunion du CP. | DSP | Administratif/Non administratif |
| Production des résultats du GEST selon son plan de travail 2019-2021. | Aider le GEST à mettre en œuvre son plan de travail et à produire des résultats. | Soutenir l’exécution de tâches hautement prioritaires. | Le GEST aidé à produire des résultats. | DSP | Administratif/Non administratif |
| Au besoin, liens établis avec la CCNUCC pour fournir les informations pertinentes produites par le GEST (Rés. [XIII.14](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.14_blue_carbon_f.pdf) par. 14). |  | Fournir les informations pertinentes du GEST au GIEC. | Informations produites par le GEST et transmises au GIECC. | DSP/CRP-Asie | Sous réserve des ressources disponibles |
| **4.2 : Le Secrétariat a contribué à garantir la prise en compte des zones humides et de la Convention dans les processus scientifiques pertinents, et la Convention participe à d’autres processus scientifiques (CSAB, IPBES, GIECC, organismes techniques d’autres AME).** | Les zones humides et la Convention sont prises en compte dans les processus scientifiques pertinents et la collaboration est encouragée. | Engagement auprès d’autres organismes techniques pertinents (IPBES 7, SBSTTA 23), des présidents des organes consultatifs scientifiques des conventions relatives à la diversité biologique et autres AME (CSAB). | Collaboration avec l’OSASTT 24. Poursuite de la collaboration avec les processus de l’IPBES. | Contributions fournies à d’autres processus sur des questions clés. | DSP | Administratif |
| Propositions soumises à l’IBPES | Faciliter la soumission de propositions au Secrétariat de l’IPBES ([XIII.8](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.8_strp_priorities_20192021_f_0.pdf), Annexe 4). | Activité réalisée. | Propositions soumises à l’IPBES. | DSP | Administratif |
| **4.3 : Mise en œuvre des orientations techniques de la Convention.** | Des orientations ont été publiées et partagées avec les PC et les partenaires. | Orientations techniques élaborées par le GEST, mises à disposition et utilisées par les PC pour améliorer la mise en œuvre le renforcement des capacités (y compris sur le carbone bleu, Résolution XIII.14). | Poursuivre l’activité. | Nombre de téléchargements d’exposés, d’orientations et d’outils produits. | DSP/RMR | Administratif |
| Présentation par le Secrétariat à la 23e Réunion du GEST sur la manière de parvenir à une plus grande utilisation des résultats du GEST. | Présentation faite. |  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **5. REPRÉSENTATION, POLITIQUES, ENGAGEMENT** **ET COOPÉRATION INTERNATIONALE** | **BUT** :  Le Secrétariat renforce la pertinence et la visibilité des zones humides et de la Convention, pour garantir que ces dernières figurent dans les processus politiques pertinents et soient connues des publics clés. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **5.1 Les Parties sont soutenues dans leur engagement auprès des processus mondiaux, régionaux et nationaux, afin de garantir que la pertinence des zones humides et de la Convention soit inscrite dans le cadre mondial [Programme à l’horizon 2030 (ODD), Forum politique de haut niveau (FPHN), Contributions déterminées au niveau national (CDN)].** | Pertinence des zones humides et de la Convention inscrite dans les stratégies nationales des PC liées aux ODD  (CDN). | Aider les PC à intégrer la pertinence des zones humides et de la Convention dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030, entre autres par des outils, des orientations, le renforcement des capacités et des possibilités de financement ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41). | Poursuivre l’activité. | Soutien fourni aux PC sur demande. | CRP/DSP | Administratif/Non administratif |
| Sensibiliser et renforcer les capacités des PC en matière d’intégration des zones humides dans les CDN et développer des partenariats avec les organisations concernées pour soutenir les PC. | Capacité accrue des PC à intégrer les zones humides dans les CDN. |  |  |
| **5.2 La coopération effective avec les organisations intergouvernementales, internationales et régionales et les traités multilatéraux sur l’environnement est encouragée et améliorée.** | Plans de synergie approuvés par la 58e Réunion du CP. | Préparer un plan préliminaire pour renforcer la synergie avec d’autres AME pour la 58e Réunion du CP et contributions au Cadre mondial de la biodiversité pour l’après-2020. Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 23. | Préparer et mettre en œuvre un plan pour la 58e Réunion du CP. | Plan préliminaire présenté à la 58e Réunion du CP et suivi. | CRP/DSP | Administratif |
| Coopération effective avec les AME et OIG pertinentes. | Le Secrétariat renforce sa collaboration avec les AME et les OIG pertinents, tels qu’énumérés dans la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 35 : le PNUE, le PNUD, la FAO, la Banque mondiale, l’OMS l’OMM, l’UNESCO, la CEE-ONU et autres commissions économiques régionales des Nations Unies, le FEM, des AME tels que la CCNUCC, la Convention sur la lutte contre la désertification, la CDB, la CMS et autres. | Poursuivre avec une attention accrue grâce à des synergies/plans politiques. | Le Secrétariat a renforcé la collaboration avec les AME et OIG pertinents et envisagé la possibilité de coopérer avec les agences énumérées dans la Résolution [XIII.13](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.13_peatland_restoration_f.pdf) par. 30/31, l’ONU-Eau, l’AEWA, le Programme d’action panafricain sur la restauration des écosystèmes, le Centre Régional de l’ANASE pour la Conservation de la Biodiversité, ainsi que l’UE, l’Union africaine, le Conseil de l’Arctique ([XIII.23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.23_arctic_subarctic_wetlands_f.pdf) par. 30), etc., dans des domaines d’intérêt commun. | CRP/DSP | Administratif |
| Renouveler le Mémorandum avec le PNUE. | Mémorandum renouvelé. |  |  |
| Continuer à collaborer avec les secrétariats d’autres conventions relatives à la biodiversité par le biais du Groupe de liaison sur la biodiversité, et faire régulièrement rapport au CP ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 5). | Poursuivre l’activité, en tant que priorité dans le contexte du Cadre de la biodiversité pour l’après-2020, en faisant participer les PC. | Mise en œuvre des activités convenues pour 2020 et rapport aux 58e et 59e Réunions du CP. | SG, CRP | Administratif |
| Étudier la possibilité, avec les autres AME, les gouvernements et le secteur privé, de créer un forum côtier pluriacteurs mondial (Par. 36 Résolution [XIII.20](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.20_intertidal_wetlands_f.pdf)). | Poursuivre, sous réserve des ressources disponibles. | Options à retenir pour l’établissement d’un forum côtier pluriacteurs mondial, sous réserve des ressources disponibles. | CRP | Sous réserve des ressources disponibles |
| Les zones humides sont intégrées dans les efforts internationaux /régionaux pertinents afin mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et les ODD (Forum politique de haut niveau sur les ODD 14 et 15 ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 41). | Le Secrétariat encourage et aide les PC à inscrire les zones humides dans le Programme de développement durable à l’horizon 2030. | Poursuivre l’activité. Sensibiliser aux liens entre les zones humides et les ODD. | Élaboration et mise en œuvre d’orientations et de webinaires.  Représenter la Convention dans les réunions internationales et agir en qualité de porte-parole pour les priorités de la Convention et notamment : le processus post-2020 (COP de la CDB, Sommet des Nations Unies pour la biodiversité, COP26 de la CNUCC, Conférence des Nations Unies sur les océans, FPHN, Congrès de l’UICN). | SG/CRP/DSP | Administratif |
| Continuer à collaborer avec le Groupe d’experts inter-agences sur les Objectifs de développement durable (GEIA-ODD), et d’autres organismes pertinents des Nations Unies, sur les indicateurs relatifs à l’eau et, en particulier, l’indicateur 6.6.1 des ODD relatif à l’étendue des écosystèmes. | Poursuivre l’activité. | Faire rapport au GEIA-ODD sur les progrès accomplis dans la réalisation de l’indicateur des ODD 6.6.1 sur l’étendue des zones humides. | CRP Amériques /SG | Administratif |
| Mise en œuvre des activités prioritaires du mémorandum d’accord (MoU) entre le Secrétariat Ramsar et la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines ([XIII.24](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.24_sea_turtles_f.pdf) par. 15). | Collaborer avec les Secrétariats de la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines et de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage afin d’améliorer la conservation des tortues marines dans les sites Ramsar (Amériques, océan Indien et Asie du Sud-Est, et côte Atlantique de l’Afrique) ([XIII.24](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.24_sea_turtles_f.pdf), par. 24. | Renouveler le MoU. | MoU renouvelé. | CRP Amériques | Administratif |
| Poursuivre l’activité.  Publication à élaborer par la CMS et Ramsar. | Conservation des tortues dans les sites Ramsar conformément au MoU de Ramsar et au MoU de la CMS.  Publication diffusée. | CRP/DSP | Administratif |
| Approbation, par la 58e Réunion du CP, des éléments d’avis pour le FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités de la Convention, en vue de la huitième période de reconstitution de la caisse du FEM, et communication au FEM des priorités des PC ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 46). | N/A | Organiser en intersession une consultation et une prise de décision avec le CP avant mai 2020. | Approbation des éléments d’avis et soumission à la CDB. | SG, CRP Amériques | Administratif |
| Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM. | Renforcer la collaboration avec le Secrétariat du FEM concernant le financement à l’appui des objectifs et des priorités des Parties ([XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) par. 46). | Identifier les possibilités et la faisabilité d’un engagement renforcé avec le FEM et d’autres organismes de financement multilatéraux. | Collaboration dans des domaines d’intérêt commun conformément au Plan stratégies et aux priorités des Parties, et engagement auprès du Conseil du FEM.  Collaboration avec d’autres organismes de financement multilatéraux. | SGA, CRP | Administratif |
| Faire rapport régulièrement au CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). (p. ex., processus de synergie dans le cadre de la CDB et du PNUE, renforcer la collaboration avec les organismes des Nations Unies, MoU PNUE). | Rapport à la 57e Réunion du CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). | Rapport à la 58e Réunion du CP sur les progrès d’application de la Résolution [XIII.7](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.7_synergies_f.pdf) et de la Résolution [XI.6](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/pdf/cop11/res/cop11-res06-f.pdf) (Partenariats et synergies avec les Accords multilatéraux sur l’environnement et autres institutions). | Approbation du rapport sur les progrès par la 58e Réunion du CP. | CRP, DSP | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **6. MOBILISATION DES RESSOURCES** | **BUT** :  Le Secrétariat utilise une approche à l’échelle du Secrétariat pour mobiliser les ressources pour : 1. Générer un financement non administratif pour les activités qui se trouvent dans le budget non administratif actuel du Secrétariat ; et 2. Faciliter la mobilisation des ressources pour les PC aux niveaux national et régional. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **6.1 Fonds réunis pour appuyer les activités prioritaires non administratives telles que définies par la Résolution**[**XIII.2**](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) **Annexe 3.**  Résolutions [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_e.pdf), [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et [SC52-23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc52_decisions_f.pdf). | Pourcentage de fonds réunis par rapport aux besoins de financement prévus de 3,2 millions de CHF pour les activités prioritaires non administratives. | Présenter le plan de travail révisé pour la collecte de fonds à la 57e Réunion du CP, reflétant les nouvelles priorités non administratives de la Résolution [XIII.2](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.2_finance_f.pdf) et de la Décision SC54-06. | Poursuivre la mise en œuvre. | Fonds collectés, volume de la diffusion (donateurs contactés, propositions présentées). | SGA/RMR | Administratif |
| Approche intégrée à l’égard des acteurs du secteur privé en tant bailleurs de fonds potentiels, conformément à la Résolution [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf). | Réalisation de la base de données sur les sources de financement possibles. | Activité réalisée.  Augmenter le volume des bailleurs de fonds potentiels répertoriés dans la base de données. | Nombre d’utilisateurs de la base de données. | SGA | Administratif |
| Décision [SC52-23](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc52_decisions_f.pdf) visant à préparer et adopter le premier plan de mobilisation des ressources de la Convention mise en œuvre. | Achever les propositions pour les MCR, l’égalité des sexes, les IRR, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) et les inventaires. | Soumission de propositions pour les MCR, les IRR, la JMZH, les voyages des délégués parrainés et les inventaires. | Nombre de propositions soumises et/ou financées. | RMR | Administratif |
| Contacter les bailleurs de fonds potentiels. | Poursuivre l’activité. | Nombre de bailleurs de fonds potentiels/trimestre (l’objectif du SC57 WP est de 10/trimestre). | RMR | Administratif |
| Concevoir une page web qui donne un aperçu des priorités en matière de financement non administratif. | Page web publiée. |  |  |
| **6.2 Soutenir les PC dans leurs efforts de collecte de fonds aux niveaux national et régional.** | Volume des fonds recueillis indiqués par les PC. | Achèvement de la base de données sur les sources de financement potentielles. | Activité achevée, avec des améliorations en cours. | Données sur l’utilisation de la base de données. | RMR | Administratif |
| Élaboration et mise à disposition de modèles et d’outils de collecte de fonds. | Orientations sur les petites subventions élaborées et mises à la disposition des Parties.  Élaborer des outils supplémentaires. | Mesure du nombre de visiteurs et de téléchargements des modèles et des outils | RMR | Administratif |
| Renforcement des capacités des PC en ce qui concerne la collecte de fonds. | Dispenser une formation sur la mobilisation des ressources adressées aux PC afin d’inclure des orientations sur les bases de données et les petites subventions. | Nombre de visites et de téléchargements des orientations sur les petites subventions.  Nombre de formations et de participants. | RMR/ERA | Administratif |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fonction** :  **7. INFORMATION et ENGAGEMENT STRATÉGIQUE** | **BUT** :  Le Secrétariat agit comme catalyseur afin d’améliorer la visibilité pour la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides et les travaux du Secrétariat et des PC. |

| **Résultat triennal** | **Indicateurs du Plan triennal 2021** | **Activités du Plan annuel pour 2019** | **Activités du Plan annuel pour 2020** | **Indicateurs du Plan annuel pour 2020** | **Chef d’équipe /Appui** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **7.1 Grâce aux partenariats/à l’engagement stratégique, et aux plateformes telles que la JMZH, visibilité accrue par une optimisation des efforts des autres pour l’utilisation rationnelle des zones humides.**  Résolutions [X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf) et [XIII.1](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/xiii.1_wwd_f.pdf) | La JMZH mise en œuvre. | Planifier et mettre en œuvre la Journée mondiale des zones humides 2020. | Planifier et mettre en œuvre de la Journée mondiale des zones humides 2021. | Comparaison du nombre d’activités et de téléchargements, et de la mobilisation sur les réseaux sociaux entre 2019 et 2020. | RMR | Administratif |
| Soutenir les PC sur la soumission à l’AGNU de la résolution sur la JMZH. | Soutien fourni aux PC sur demande. | SG |  |
| Les activités des OPI sont mises en œuvre conformément au Mémorandum de coopération et [VII.3](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_vii.03e.pdf). | Commencer à mettre en œuvre les cinq activités conjointes définies dans le Mémorandum de coopération avec les OIP pour la période 2018-2024. | Identifier et mettre en œuvre des possibilités d’activités bilatérales/conjointes conformes au Mémorandum de coopération. | Mise en œuvre d’activités bilatérales/conjointes avec les OPI. | SGA | Administratif |
| Rechercher les possibilités pour les OPI de partager avec les PC leurs contributions globales à la Convention. | Amélioration du partage des contributions mondiales des OPI avec les PC. | SGA | Administratif |
| Œuvrer en partenariat avec des organisations lorsque les objectifs de partenariat respectent les critères fournis par le document [SC54-16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54-16rev1_review_cooperative_agreements_f.pdf). | Poursuivre l’activité. | Tous les accords de partenariat sont conformes aux orientations du document [SC54-16](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/sc54-16rev1_review_cooperative_agreements_f.pdf). | SGA/ERA | Administratif |
| Participation du secteur privé  ([X.12](https://www.ramsar.org/sites/default/files/documents/library/key_res_x_12_f.pdf)) | Renouveler le partenariat avec Danone pour 2020 et au-delà. | Continuer à mettre en œuvre le plan de travail pour la mobilisation des ressources (voir 6.1 ci-dessus). |  | RMR | Non Administratif |
| Poursuivre les discussions concernant la poursuite du partenariat avec Danone. | Partenariat avec Danone renouvelé. |  |  |
| **7.2 Grâce à une information ciblée, renforcement de la visibilité de la Convention aux niveaux national, infranational, régional et international.** | Augmentation de l’utilisation de la Convention et de l’accès au matériel et à l’information sur la Convention, son Plan stratégique et ses priorités aux niveaux national, infranational, régional et international. | Publier et afficher régulièrement des contenus pertinents sur le site web de la Convention et sur les plateformes des réseaux sociaux. Garantir la mise à jour du contenu du site web. | Poursuivre l’activité. | Nombre de reportages et d’articles publiés sur le site web. Nombre de visiteurs du site web et analyse détaillée des pages consultées et des téléchargements. Nombre d’abonnés sur Twitter. | Comms | Administratif |
| Planification initiale pour le 50e Anniversaire (SC57-18 et SC57-47 Annexe 9.2). | Fournir des orientations sur la conception de la campagne. | Proposition de thème présenté à la 58e Réunion du CP par le sous-groupe sur la COP14. | Comms | Administratif |
| Soutenir le sous-groupe sur la COP14 afin de présenter une proposition à la 58e Réunion du CP et de suivre la décision du CP. | Plan de la campagne du 50e anniversaire préparé. |  |  |
| Créer des occasions de prise de parole et de présentation de haut niveau pour la SG et le personnel du Secrétariat auprès de publics ciblés. | Poursuivre l’activité. | Nombre de possibilités de prise de parole et de présentation lors d’événements ciblés et de forums clés de haut niveau. | SG/ERA | Administratif |